

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RECLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à		Départs de		Arrivées à					
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.		5 h. 10 ^m matin.		6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 » 7 » soir.		1 » 20 » soir.		2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 ^m — 11 h. 17 ^m soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »		5 » 40 » »		7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »		» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 24 Août.

Ainsi que nous l'avons dit, d'après une dépêche spéciale d'avant-hier, le gouvernement et les amis du gouvernement sont en progrès, et en grand progrès, dans les conseils généraux. Ils ont gagné plusieurs sièges pour la présidence et pour les autres fonctions du bureau. Homme de conciliation avant tout, nous regrettons de voir que certains noms se trouvent mis à l'écart : Mais à qui la faute ? Assurément ces hommes sont des conservateurs, et des conservateurs dignes d'estime. Personne après le vote ne leur refuse les témoignages d'une sympathique considération ; mais, s'ils ont été entraînés à s'allier aux bonapartistes, ne faut-il pas attendre qu'ils aient reconnu leur erreur ? Cela ne tardera pas, nous l'espérons.

Les journaux de Clermont-Ferrand constatent que M. Rouher n'a pas osé affronter la lutte pour la présidence du conseil général du Puy-de-Dôme.

M. de Marcère, ministre de l'intérieur, et M. Christophle, ministre des travaux publics, viennent de rendre visite à leur ville natale, Domfront, dans le département de l'Orne. La réception a été empreinte, chaleureuse, cordiale, et M. de Marcère a prononcé, dans un banquet, un très remarquable discours. Déjà M. Christophle avait fait entendre d'excellentes paroles, le jour-même de l'arrivée.

Le *Journal des Débats* parle en ces termes du discours de M. de Marcère :

M. de Marcère a voulu affirmer bien haut ses convictions politiques ; et pour qu'aucun nuage ne subsistât dans l'esprit de ses auditeurs, il a longuement et éloquemment expliqué à travers quelles épreuves aussi instructives que douloureuses les hommes de sa génération étaient arrivés à chercher dans la République la forme définitive du gouvernement de la France, l'abri nécessaire que les générations précédentes avaient demandé en vain à la monarchie traditionnelle, à la monarchie parlementaire et à l'empire. M. de Marcère est un esprit trop éclairé pour méconnaître ce que quelques-unes des tentatives antérieures ont eu de séduisant et de généreux ; elles ont provoqué de grandes espérances, suivies, hélas ! d'amères déceptions.

Ainsi ballottée de principes en principes, d'illusions en illusions, de surprises en surprises, la nouvelle génération politique qui s'élevait au milieu des commotions nationales a pu voir, par une cruelle expérience, le vide des théories les plus in-

génieuses et des systèmes en apparence les plus parfaits. De là est sortie une école « d'hommes à l'esprit libre, étrangers au parti-pris : condition indispensable pour choisir une ligne politique et la suivre avec rectitude. » Cette école, formée par les dures mais fortifiantes leçons du malheur, préservée de bonne heure de tout préjugé doctrinaire, libre de tout engagement avec le passé, s'est efforcée de découvrir dans les faits contemporains l'enseignement qu'ils contenaient, bien décidée à sacrifier ses préférences personnelles, ses inclinations, ses traditions, ses goûts individuels, à l'intérêt général et à la volonté du pays.

Après ses désastres, la France, comme l'a si bien dit M. de Marcère, ne demandait qu'une chose : la tranquillité ; elle n'exprimait qu'un désir : « Je veux me reposer ! » Fallait-il lui faire violence et l'entraîner dans de nouvelles aventures, afin de substituer au gouvernement que la nécessité et le bon sens public avaient créé, le gouvernement d'un parti ? L'entreprise a été essayée ; le résultat qu'elle a produit, chacun le connaît. Il a manqué à tous les efforts de ce genre un élément indispensable au succès. M. de Marcère a eu l'air de soutenir un paradoxe lorsqu'il a déclaré qu'il n'y avait plus de partis parmi nous ; il a pourtant exprimé une vérité incontestable. « Je ne dis pas », a-t-il ajouté en mettant sa pensée en lumière, « qu'il n'y ait plus d'hommes de parti ; mais il n'existe plus de parti dont la donnée gouvernementale corresponde à des intérêts réels. Je dirai plus, il n'en est pas un seul, dès qu'il aurait la prétention de dominer, qui ne fût menaçant pour un ou plusieurs des intérêts que la France peut et saura défendre. La République, au contraire, est vraiment la forme politique qui s'adapte le mieux, la seule qui s'adapte exactement à l'état social, aux intérêts, aux idées issues de la Révolution française. »

En d'autres termes, la République est le gouvernement qui nous divise le moins, le gouvernement qui permet à tous les partis de se transformer sans périr, de remplir, sans s'étouffer les uns les autres, la fonction que leurs principes et leur passé ont assignée à chacun d'eux dans la vie générale du pays. Il est bien clair que la République ainsi comprise n'est pas la secte étroite des radicaux ; mais le bienfait de nos institutions actuelles a été précisément de détruire le mauvais rêve des radicaux, pour lui substituer une réalité bonne et utile. Il a suffi à M. de Marcère de rappeler le souvenir de ces dernières années pour prouver que ni l'ordre, ni la liberté, ni la démocratie, ni la prospérité du pays, ni l'honneur national n'avaient eu à souffrir du régime que la France s'est donné. Il l'a fait avec une grande vigueur de pensée et un rare bonheur d'expression.

Le *Moniteur universel* annonce que M. Emile Crugy, directeur et

gérant du *Courrier de la Gironde*, vient d'adresser un mémoire à MM. les présidents et juges de la première chambre du tribunal de première instance de la Seine, à l'effet d'obtenir réparation des dommages qui lui ont été causés par la commission mixte de la Gironde, en 1852, après le coup d'État du 2 décembre. De la demande de M. Crugy nous ne dirons rien, si ce n'est que la Chambre des députés est saisie d'une proposition de loi qui donnerait complète satisfaction à notre honorable confrère, si elle était votée.

Le mémoire de M. Crugy présente de l'intérêt à un autre point de vue. Il nous montre ce qu'étaient devenues la liberté individuelle et la liberté de la presse au début de l'empire, et, dans cet ordre d'idées, il y a quelque enseignement à en tirer. M. Crugy raconte qu'il avait traversé sans incidents le coup d'État proprement dit, le plébiscite et l'instauration du nouveau régime. Tout d'un coup, le 17 mars suivant, M. Em. Crugy, rédacteur en chef du *Courrier de la Gironde* fut expulsé du département et interné à Vannes, par décision de la commission mixte de Bordeaux.

M. Crugy devait, aux termes de l'arrêté de la commission mixte, partir dans les huit jours. Un délai si court ne lui permettait pas de régler ses affaires et notamment la gérance du *Courrier de la Gironde*. Grâce à l'intervention d'un ami, il obtint un sursis, et il parvint à mettre la main sur un gérant que la préfecture voulut bien agréer parce qu'il était pris dans son entourage. M. Crugy en parle dans les termes suivants :

Ce gérant était un propriétaire du Médoc, assez bon homme au fond, mais esprit inquiet, original et fantasque, qui s'était fait remarquer par son enthousiasme bonapartiste à l'occasion d'un voyage qu'avait fait à Bordeaux le prince Jérôme Napoléon. M. Gauran, il s'appelait ainsi, devait, en sa qualité de gérant, signer l'exemplaire du journal destiné au dépôt du parquet. Il y manquait fréquemment. Malgré les sollicitations des employés, il parlait pour la campagne sans avoir rempli cette peu fatigante formalité. Dans ce cas, un des employés prenait un fiacre, voyageait toute la nuit pour atteindre M. Gauran sur son domaine, au-delà de Pauillac. Ces voyages se renouvelaient souvent. Chacun d'eux coûtait 90 francs.

Dans sa sollicitude pour les journaux, le gouvernement d'alors ne se contentait pas de leur procurer des gérants, il leur donnait encore des rédacteurs en chef. Le préfet de Bordeaux ne dérogea pas à cette

régle, et il fit cadeau au *Courrier de la Gironde* d'un écrivain, mort depuis, croyons-nous, M. Lomon, dont M. Grugy trace le portrait suivant :

M. Lomon était une sorte de géant. Il avait six pieds. L'aménagement de son cabinet de travail, auquel il avait présidé, consistait en une natte de l'Inde sur laquelle il s'étendait après avoir laissé tous ses vêtements, sans exception, dans l'antichambre. C'est dans ce costume de la Côte-d'Or que M. Lomon veillait au salut de l'empire et recevait ses amis.

Le *Moniteur universel* fait remarquer que ce trait de mœurs est caractéristique, non pour faire juger M. Lomon, dont la température de cette année expliquerait à la rigueur le sans-façon, mais les procédés du gouvernement de 1852 en matière de presse ? Qu'eût dit et qu'eût fait ce régime contre un journal qui se serait permis alors de l'attaquer dans les termes où la presse bonapartiste contemporaine attaque les institutions actuelles ?

Quand ils se sentent les plus forts, les bonapartistes militants ne connaissent que le parjure, la confiscation, l'exil, l'internement, en un mot la force brutale dans ce qu'elle a de plus odieux. Quand ils se sentent battus, ils sont insolents, grossiers et propagateurs d'impostures. Heureusement, tout le monde sait que leurs injures honorent ceux qui en sont l'objet.

CORRESPONDANCE

Versailles, 23 août 1876.

Comme je vous le faisais pressentir hier, la presse se livre à de nombreux commentaires sur les discours prononcés à Domfront par MM. de Marcère et Christophle. Les journaux républicains et surtout la *République française* commentent et approuvent le discours de M. le ministre de l'intérieur. L'organe de M. Gambetta dit que le ministre a confiance dans la République et qu'il croit à la bonne volonté et à la sagesse du suffrage universel. Il n'entend pas le faire franchir malgré lui vers un but mystérieux. M. de Marcère croit que le pays, qui est partisan de la démocratie, désire voir régner l'ordre comme il en a, du reste, un pressant besoin ; et que, pour obtenir son concours, il suffit de ne rien lui cacher et de servir honnêtement ses intérêts. La *République française* ajoute que depuis six mois qu'il est au pouvoir, les faits ont donné raison au ministre de l'intérieur.

Les journaux conservateurs sont beaucoup plus réservés dans leurs appréciations. Le *Soleil*, entre autres, dit que M. de Marcère escompte l'avenir en politique comme on l'escompte à la Bourse, sur de simples espérances. Dans dix ans, dans vingt ans, on saura si réellement la France

a trouvé le repos dans la République. Mais à l'heure actuelle, tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle le cherche.

M. le ministre de l'intérieur est revenu hier dans la soirée à Paris, où sa présence est d'ailleurs indispensable. Quatre de ses collègues, en effet, sont absents en ce moment. Ce sont : MM. Dufaure, duc Decaë, Christophle et Waddington, qui sont actuellement dans leurs départements respectifs, où ils assistent à la session du conseil général.

M. de Marcère, accompagné de M. Krantz, sénateur, commissaire général de l'Exposition universelle de 1878, a dû visiter ce matin le local où seront installés les bureaux du commissaire général de l'Exposition. On aurait choisi pour local une des annexes du ministère de l'intérieur, située rue de Grenelle, où sont situés en ce moment les bureaux du département de l'Algérie.

M. le maréchal de Mac-Mahon part mardi prochain pour Chalons-sur-Marne, où il assistera, ainsi que je vous l'ai annoncé précédemment, aux manœuvres du 6^e corps.

M. le président de la République se dirigera ensuite du côté de Besançon où il assistera probablement aux manœuvres du 6^e corps d'armée, sous les ordres de M. le général de division duc d'Aumale.

Il est possible, ainsi qu'on l'a annoncé, que M. le président de la République aille à Lyon, mais la nouvelle n'est pas encore connue.

Toutefois on annonce que le conseil municipal de Lyon doit se réunir aujourd'hui dans le but de voter les crédits nécessaires pour cette réception.

M. le ministre des affaires étrangères est attendu jeudi à Paris. Il aura probablement le soir-même ou le lendemain une entrevue avec le prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne qui, comme vous le savez, vient de prendre un congé.

Le *Journal des Débats* d'hier faisait un tableau peu rassurant de la situation actuelle de Constantinople. Il fait remarquer que le fanatisme musulman chaque jour s'exalte et s'envenime davantage : « La situation, ajoutent les *Débats*, tend à prendre du côté de la Turquie un caractère d'extrême gravité, et plus on tardera, plus elle deviendra critique et périlleuse. On se trompe assurément en Europe sur les dispositions du peuple turc et de son gouvernement. Il est bon, croyons-nous, de prévenir l'opinion publique contre un fâcheux optimisme. Le jour où l'on en viendra à discuter les bases d'un armistice entre les parties belligérantes ou à proposer, nous ne voulons pas dire imposer, une médiation absolument nécessaire, on verra se dresser tout-à-coup d'énormes obstacles. »

Quant aux nouvelles du théâtre de la guerre, il est difficile de s'en faire une idée exacte.

Elles sont en effet contradictoires selon qu'elles émanent de telle ou telle source. Toutefois, à Vienne, on croit qu'il restera toujours une chance pacifique tant que le

prince Milan n'aura pas quitté Belgrade pour retourner à l'armée.

ORIENT

On se bat vigoureusement depuis quelques jours.

Tout indique un coup décisif. Le corps d'Abdul-Kérim-Pacha est arrivé devant Krugzevacz; il se propose de prendre à revers les positions d'Alexinacz au moment où Achmed Ejob-Pacha en tentera l'assaut de front.

C'est avec plus de 100,000 hommes qu'Abdul-Kérim-Pacha s'appuie à forcer les passages de la vallée de la Morava, qui conduit à Belgrade. Les Serbes pourront lui opposer environ 80,000 hommes et une trentaine de batteries. Déjà l'avant-garde turque a été aux prises avec la division de Horvatovich, qui occupe le défilé de Topla. Résultat inconnu; mais, quoique les deux partis s'attribuent des avantages réciproques, il est manifeste que les turcs gagnent du terrain.

La Porte prend ses mesures pour le cas où la guerre devrait se prolonger. Un corps de 40,000 hommes s'organise à Sophia. Un convoi de canons de gros calibre destinés au siège de Deligrad est en route pour Nisch.

Du côté du Monténégro, le corps d'Hamdi-Pacha, Polonais de naissance et ancien aide-de-camp d'Omer-Pacha, s'est mis en mouvement pour marcher sur Cetinje. Le gros de l'armée monténégrine a été obligé de quitter en toute hâte l'Herzégovine pour arrêter l'invasion qui menace la Principauté.

C'est le 28 de ce mois que doit se réunir à Krjucevacz la grande Skouptschina à laquelle le prince Milan demandera un vote définitif sur la question de la poursuite de la guerre ou sur l'ouverture de négociations pacifiques avec l'aide de la médiation européenne.

S'il en faut croire les journaux de Pesth, les gouvernements d'Allemagne et d'Autriche n'auraient pas réussi à détourner le prince Gortschakoff de sa résolution de faire remettre à la Porte, par le général Ignatieff, une note au sujet des massacres de Bulgarie; mais ils auraient obtenu que le ton de ce document fût sensiblement adouci. Ainsi modifiée, la démarche du gouvernement russe ne saurait être critiquée, et elle s'accorde même très-bien avec la nouvelle attitude que l'Angleterre a prise à l'égard des événements de Bulgarie.

En résumé, l'accord entre les diverses puissances européennes sur les événements dont la Turquie est le théâtre paraît se resserrer chaque jour davantage, depuis que le gouvernement britannique est revenu sur la politique d'isolement qu'il avait d'abord adoptée lors du memorandum de Berlin.

REVUE DES JOURNAUX

Moniteur universel.

Qu'a donc pu dire, à la distribution des prix de l'Ecole des frères de Perpignan, l'honorable général qui commande la 32^e division d'infanterie, pour qu'un journal révolutionnaire de notre connaissance soit si fort en colère contre lui et l'accuse d'avoir « soufflé le feu de la guerre civile dans un des coins les plus inflammables de la France? » Aurait-il commis l'imprudence de parler politique, d'entretenir « cette marmaille », comme dit gracieusement notre confrère, de nos conflits parlementaires, de nos crises ministérielles, de nos luttes électorales? Non, car la feuille républicaine qui rappelle aujourd'hui le général Barry « au respect qu'on doit à l'enfance », ne s'était nullement scandalisée que M. le maire d'Arles entretint la « marmaille » du collège, des démêlés de M. Thiers avec l'Assemblée nationale et racontât à ces « marmousets » par le menu, l'histoire du 24 mai. Aurait-il engagé la jeunesse qui l'écoutait à

« ceindre ses reins pour le combat », à s'approprier « à repousser l'ennemi? » Non, encore, car ce journal, pour peu qu'il soit conséquent avec lui-même, n'aurait pas osé trouver mauvais, dans la bouche d'un militaire, un langage belliqueux, un ton guerrier qu'il n'avait point blâmé dans celle d'un bon bourgeois comme M. Tardieu, qui n'a, croyons-nous, jamais fait campagne que contre les préfets de M. de Broglie.

Son crime est bien plus grand: il a dit que « les enfants qui étaient élevés chrétiennement seraient un jour de bons citoyens et de bons soldats. » Cela se peut-il souffrir, et n'est-ce pas insulter toute la gent libre-penseuse que d'attribuer aux sentiments religieux une heureuse influence sur les qualités militaires et les vertus civiques? Nous lisons, il est vrai, ces jours-ci dans une feuille rouge que les Turcs étaient de bons soldats, parce que ayant la conviction qu'ils seraient récompensés dans le ciel, s'ils faisaient leur devoir, ils en étaient plus courageux sur le champ de bataille. Mais les radicaux ne reconnaissent les mérites de la foi que lorsqu'il s'agit de la foi en Mahomet.

M. Barry s'est permis en outre de faire l'éloge du frère Philippe et de le mettre — ce qui déplaît fort à notre confrère — « au rang des grands hommes de la patrie. » Il faisait évidemment allusion au courage avec lequel frère Philippe, aidé de ses religieux, allait, sous les balles des Prussiens, ramasser les blessés, consoler les mourants et ensevelir les morts. Mais le journaliste républicain n'a probablement pas les mêmes motifs que le brave général pour se souvenir de ce qui s'est passé sur les champs de bataille.

Autre grief: l'orateur a osé exprimer le regret que cette école des Frères qui rend tant de services à la population de Perpignan, aux familles nécessiteuses surtout, aux enfants pauvres, en fût réduite « par l'ingratitude et l'intolérance des hommes, à ne recevoir qu'une subvention d'office. » C'était, nous en convenons, critiquer indirectement la conduite du conseil municipal qui, en refusant la subvention que le préfet réclamait pour l'établissement congréganiste, a obligé celui-ci à l'inscrire d'office au budget de la ville. Mais il n'en faut pas d'avantage pour que notre confrère accuse le général de manquer de respect à la Chambre des députés, au Sénat, d'exciter « ces petits cerveaux cabossés » à s'insurger « contre les lois de leur pays. » Comme si la représentation nationale tout entière était solidaire de toutes les burlesques résolutions qui peuvent passer par la tête d'une douzaine de démagues de province! Comme si, chaque fois qu'un conseil municipal — rouge, bien entendu, les autres n'ont aucune espèce d'autorité — prend un arrêté, cette décision auguste devenait aussitôt une des lois de la France!

Mais voici le plus grand crime de l'honorable général: il a fait l'éloge du soldat, du prêtre, du magistrat, il a montré « qu'il y avait là trois forces sociales ayant une indissoluble communauté d'idées, d'intentions et de but » et formant « une espèce de trilogie providentielle. » Nous avons toujours compris l'horreur de certains démocrates pour les magistrats, c'est-à-dire, pour ceux qui jugent et punissent les violateurs des lois. Leur haine pour le soldat et pour le prêtre s'explique, au premier abord, moins aisément par des motifs personnels. Sans doute il y a pour eux dans la seule vue de ces dévouements obscurs et désintéressés à la religion et à la patrie un cruel reproche; mais la véritable cause de leur aversion, c'est que, comme l'a fort bien dit le général Barry, tant que le prêtre et le soldat se tiennent étroitement unis au magistrat, « il n'y aura à craindre ni renversement, ni révolution; » or, le renversement, c'est le progrès; la révolution c'est le bonheur.

Blâmer les révolutions, condamner les renversements, c'est, au dire de l'écrivain qui a si rudement traité M. Barry, mé-

connaître à la fois « l'esprit et la lettre » des lois modernes, outrager « les idées et les institutions du pays ».

République française.

Le journal le plus autorisé du parti bonapartiste, c'est-à-dire le plus tapageur et le plus extravagant, notifie à la ville et au monde qu'il n'y aura pas de réunion des notabilités impérialistes (quelles notabilités!) à Arenenberg, comme plusieurs feuilles l'avaient annoncé.

La plupart des notabilités en question sont aux bains de mer ou se préparent pour jouer un rôle éclatant dans les Conseils généraux.

D'ailleurs « le parti de l'empire n'a pas de conspiration à faire, et il ne lui est pas nécessaire de s'assembler à l'étranger pour décider ce qu'il peut avoir à faire. »

« Ce qu'il a à faire, il le sait. »

« Cela consiste à harceler sans cesse la République et à ne pas lui laisser un moment de répit. »

Heureusement que le pays ne les craint plus; il a contre eux, contre les odieux souvenirs de leur domination, une arme puissante: la liberté, dont l'atmosphère leur est mortelle; il peut se rire de leur changement vrai ou faux de tactique.

INFORMATIONS

On lit dans l'Avenir militaire:

Les réformes que nous annonçons dans l'organisation intérieure du ministère de la guerre se réaliseront, en partie du moins, avant la fin de septembre. Dans très-peu de temps, un premier décret, portant subordination de tous les services au chef d'état-major général, c'est-à-dire créant en quelque sorte le poste de sous-secrétaire d'Etat sera publié au Journal officiel.

Une des premières réformes que signalera l'administration du général Berthaut portera sur les cadres de l'état-major général. Le nouveau ministre ne veut plus de généraux sans fonctions, des généraux se perpétuant dans les mêmes emplois, de généraux qui ne figurent que sur l'Annuaire comme aptes au service actif. Les dispositions de l'article 8 de la loi du 13 mars 1875 portant que « les généraux qui, pour cause de santé dument constatée, sont impropres au service actif, peuvent être placés d'office, par anticipation, dans la 2^e section. » Ces dispositions, pouvons-nous annoncer, seront appliquées sagement.

Il résultera de ces mesures des vides importants, qui seront comblés après les grandes manœuvres par une grande promotion d'officiers généraux des deux grades.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

Chemin de fer d'Orléans.

Un train de plaisir pour Paris partira de Cahors, le 9 septembre et le retour aura lieu le 19, au départ de Paris. Des billets seront délivrés à la gare, du 27 août au 8 septembre inclus, au prix de:

2 ^e classe	45 fr.
3 ^e classe	32 fr.

Mardi soir, au dîner officiel offert par M. le Préfet aux membres du Conseil général, M. Porteu a prononcé les paroles suivantes:

Messieurs,

« Je ne veux pas laisser passer l'occasion que m'offre cette réunion, sans vous remercier de votre concours zélé et vous dire combien je suis à la fois heureux et fier de vous avoir pour auxiliaires. »

« Votre parfaite connaissance du

pays, votre dévouement éclairé pour ses intérêts, vos lumières et vos capacités me rassurent éloquentement sur l'avenir du beau département dont vous êtes les représentants et les mandataires.

« Aussi, est-ce avec confiance que j'envisage ses destinées futures, et qu'en me félicitant d'avoir été chargé par le gouvernement de la mission de le représenter près de votre honorable assemblée, je porte avec cette main qui ne signera jamais un acte illégal ou injuste, un toast au Conseil général du Lot.

« Mais je viens de parler de dévouement au pays. Il est de ces actes, Messieurs, que l'on ne peut nommer sans que vienne naturellement sur les lèvres le nom de ceux dont elle veut le plus bel apanage.

« Vous me comprendrez donc, quant au toast que je viens de porter, je vous proposerai d'en joindre un second que j'adresserai à celui qui, vivante personnification de la loyauté et du dévouement, porte dans le cœur et sur la poitrine cette noble devise: Honneur et Patrie!

« Messieurs, à M. le maréchal de MAC-MAHON, président de la République. »

AVIS.

Le ministre a décidé que les réservistes des classes 1868 et 1869, qui ont été nommés à des emplois de médecin, pharmacien et vétérinaire dans la réserve de l'armée active, ne seraient pas convoqués cette année pour la période d'instruction.

La même dispense sera étendue aux médecins, pharmaciens et vétérinaires qui, proposés à la suite des examens qu'ils ont été appelés à subir, n'auraient pu être nommés faute de place.

Cette disposition sera également appliquée aux médecins, pharmaciens et vétérinaires récemment pourvus de diplômes, qui se sont mis en instance pour obtenir un emploi dans le service médical militaire auquel se rattache la profession qu'ils exercent, et qui n'ont pu être convoqués devant les commissions en raison de la clôture des examens.

Mais les réservistes des catégories ci-dessus mentionnées qui, malgré les avis insérés dans les journaux, ont négligé de se présenter devant les commissions d'examen ou ne se sont pas mis en instance pour être nommés à un emploi dans le service dont il s'agit, ne seront l'objet d'aucune dispense et resteront soumis à toutes les obligations imposées par la loi aux hommes de la classe à laquelle ils appartiennent.

Le ministre de la guerre a décidé qu'une nouvelle session d'examens, pour l'emploi de sous-lieutenant de réserve et d'officier dans l'armée territoriale, sera ouverte dans tous les corps d'armée, sauf pour la réserve d'infanterie des 1^{er} et 2^e corps et quelques autres exceptions. Les demandes d'admission devront être adressées aux commandants avant le 15 septembre.

Nous lisons dans le Journal de Roubaix:

Par arrêté ministériel, M. Girma, commissaire central à Roubaix, est appelé au même poste à Cherbourg (Manche).

M. Girma, qui a occupé pendant

quinze mois dans notre ville les difficiles fonctions de commissaire central, s'y était acquis la considération générale et beaucoup de sympathies particulières.

M. Girma est un de nos compatriotes et ses nombreux amis de Cahors se réjouiront de son avancement rapide.

COUR D'ASSISES DU LOT.

Présidence de M. Daudier,

Audience du 23.

Affaire Léon Dumas. — Tentative d'assassinat.

Léon Dumas est accusé d'avoir, dans la journée du 21 mai dernier à Laval, commune de Reilhaguet, commis une tentative d'homicide volontaire sur la personne du sieur Baptiste Dumas, son frère. Nos lecteurs ont eu des détails du crime lorsqu'il s'est produit.

Reconnu coupable, Dumas Léon, en faveur duquel les circonstances atténuantes ont été admises, a été condamné à cinq ans de réclusion.

Ministère public: M. Valler.

Défenseur: M^e Lorguie.

M. Labro, curé de Souillac, nous prie de publier la protestation ci-dessous qu'il vient d'adresser au *Républicain du Lot*, ainsi que les réflexions qui l'accompagnent:

Monsieur le Rédacteur,

Vous daignez, sur la foi d'un correspondant anonyme, mettre à ma charge une scène d'une violence scandaleuse, qui a eu lieu, mardi, fête de l'Assomption, à Souillac.

Je regrette que vous ayez accueilli, sans la contrôler par des témoignages sérieux, une accusation aussi grave. Je ne prends pas la peine de vous déclarer que les faits qui me sont imputés sont entièrement mensongers; mais mon honneur outragé me fait un devoir de protester contre toutes ces calomnies.

Je vous prie et au besoin je vous requiert d'insérer ma réponse dans votre plus prochain numéro.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

LABRO, curé de Souillac.

M. l'auteur de la lettre au *Républicain* sait bien qu'on ne s'était pas mis en peine de demander la benédiction de la malencontreuse bannière.

Il sait bien que la bannière n'a pas été arrachée des mains de ceux qui devaient se trouver si étonnés de la porter;

Il sait bien qu'elle n'a pas été déchirée, qu'elle n'a pas été foulée aux pieds;

Il sait bien que M. le curé n'a menacé personne, mais qu'il a été menacé et menacé avec violence.

Du reste, on peut voir chez M. Blaviel, vicaire-général, la bannière apportée à Cahors par l'institutrice elle-même; il est facile de constater qu'elle n'a pas été déchirée, foulée aux pieds, pas même froissée.

DISTRIBUTION DES PRIX

de l'Ecole des Frères de Puy-l'Evêque.

Puy-l'Evêque, 24 août.

C'était aujourd'hui grande fête à Puy-l'Evêque; la fête de la jeunesse, la distribution des prix de l'Ecole des Frères. On voyait auprès de M. Blaviel, vicaire-général, venu pour présider cette intéressante solennité, M. le juge de paix du canton, M. le curé de Puy-l'Evêque et un nombreux clergé, M. l'adjoint et le conseil municipal, l'élite de la population de Puy-l'Evêque, pour mieux dire la population tout entière. Chacun avait voulu témoigner sa sympathie à cette école dont le développement rapide est un sujet de légitime orgueil pour la cité. Cette école existe

depuis dix ans à peine, le pensionnat est ouvert depuis trois ans et cette année elle comptait 250 élèves, dont 100 pensionnaires. Les succès viennent chaque année prouver la bonne direction des études et le travail des élèves. 32 brevets divers ou admissions dans diverses administrations sont venus cette année s'ajouter à la liste déjà longue des années précédentes.

Des morceaux de musique et de chant exécutés avec beaucoup d'entrain et de goût, une pièce d'une grande moralité, dont plusieurs rôles ont été joués avec un aplomb, une aisance qu'on pouvait bien ne pas s'attendre à trouver chez ces jeunes gens si novices, ont vivement intéressé la nombreuse assistance. Après la pièce, M. le président s'est levé et a lu un discours qu'on a écouté avec une véritable satisfaction et qu'on lira avec intérêt.

M. le curé, délégué à cet effet, par M. l'inspecteur primaire, s'est levé à son tour pour distribuer les brevets de fin d'étude obtenus par les élèves de l'école, et, en quelques mots bien précis et bien nets, a expliqué la véritable signification de ces brevets.

DISCOURS DE M. BLAVIEL.

Mes chers Enfants,

Je remercie vos excellents Maîtres, votre zélé Pasteur, je remercie M. le Maire, dont je regrette vivement l'absence. En me désignant pour la présidence de cette solennité, ils m'ont procuré l'occasion de goûter une bien douce jouissance. Mes chers Enfants, aujourd'hui j'ai le devoir d'adresser à tous de vives, de sincères félicitations.

Et d'abord, mes chers enfants, je vous félicite : vous avez travaillé, vous avez fait de généreux efforts pour correspondre au zèle de vos maîtres, pour profiter de leurs leçons, vous avez senti le bonheur, vous avez compris le précieux avantage d'une bonne éducation, d'une éducation chrétienne, vous avez voulu vous montrer dignes de cette faveur.

Je vous félicite, mes chers Frères, vous faites une belle, une grande œuvre, et vous la faites bien. Le nombre toujours croissant des élèves de cette maison, leurs succès multipliés et divers, disent mieux que les discours avec quel soin vous remplissez la tâche qui vous est confiée.

Mais aujourd'hui, je tiens surtout à adresser mes félicitations au vénérable magistrat de la cité, au conseil qui l'entoure, à la population tout entière.

Chers habitants de Puy-l'Évêque, dans ce temps où le bon sens n'est pas chose commune, vous avez su montrer que vous conserviez encore la noble fierté, la noble

indépendance, caractères de notre antique et vaillant Quercy. Vous avez su vous élever au-dessus des préjugés, des préventions haineuses, les clameurs des docteurs de l'estaminet et de la rue n'ont pas troublé votre esprit, fait chanceler vos cœurs. Vous vous êtes dit : Dieu nous a donné, — n'est-ce pas ! vous n'êtes pas encore assez savants pour conduire votre généalogie jusqu'à messieurs les singes et mesdames les guenons ; dans votre simplicité, vous croyez qu'on peut dire, sans descendre trop bas, que nous venons d'Adam, qui, à son tour, vient de Dieu, qui fuit Dei. — Donc, vous vous êtes dit : Dieu nous a donné des enfants intelligents, bien doués, capables d'avancer, cherchons des maîtres qui puissent cultiver cette bonne terre comme elle le mérite, et lui faire porter tout le fruit qu'elle nous permet d'espérer.

Vous avez regardé autour de vous ; vous avez vu des hommes intelligents, zélés, dévoués à leur œuvre. J'aime à le dire ici, j'aime à le dire bien haut, ces hommes abondent dans le corps des instituteurs du Lot, dans le corps de ces vaillants instituteurs, qui, sous un autre habit, donnent le même enseignement, et, tout laïques qu'ils sont, ont aussi bien que nous horreur des sauvages doctrines qui voudraient faire de l'école un manège, où l'animal humain apprendrait à manœuvrer sur les lettres et sur les chiffres.

Mais ces hommes sont seuls, mais ces hommes sont préoccupés de mille soins, mais ces hommes passent. Ce n'était pas assez pour cette nombreuse jeunesse, pour cette école que la richesse du pays, la facilité des communications, l'importance de la ville, l'esprit ouvert de la population appellent à un si brillant avenir.

Vous avez cherché des maîtres qui ne soient pas seuls, des maîtres dont les élèves soient la famille, des maîtres sans autre sollicitude que le soin de former les esprits et les cœurs, des maîtres toujours vivants dans la succession d'un même esprit.

L'Église, cette mère des peuples, cette mère de la véritable civilisation et du véritable progrès, l'Église en butte aux attaques de tant de fils ingrats, l'Église a préparé de ces maîtres pour ce siècle menacé de périr parce qu'il s'éloigne d'elle, — vous n'avez pas craint de lui en demander, — que dis-je, enfants respectueux et soumis de cette mère qui donne à notre France la première place dans son amour, vous êtes allés à elle avec une confiance filiale.

Elle vous a montré les fils du Vénérable de la Salle, les disciples du patriotique Philippe. C'étaient les maîtres que vous cherchiez, les maîtres dont vous aviez besoin, ces maîtres qui puisent une force invincible dans l'association fraternelle, ces maîtres à l'abri des vicissitudes

du temps, par une direction et des méthodes qui ne connaissent que le progrès dans une durée qui ne s'arrête pas ; ces hommes qui ont renoncé à la famille pour être sans réserve les pères, les frères des enfants remis à leur sollicitude.

Oui, oui, ce sont bien les hommes qu'il nous faut, ces hommes, peuple, sortis du peuple, tous entiers pour le peuple, ces hommes de la véritable fraternité, de la véritable égalité, ces hommes de la véritable liberté, ne vivant que pour travailler à affranchir leurs frères de la double tyrannie de l'ignorance et du vice, conditions et moyens de toutes les autres.

Oui, oui, ce sont bien les hommes selon vos cœurs et chrétiens et français. Ah ! vous ne l'avez pas oublié : au jour de nos désastres, on vit leur vénérable chef marcher à la tête des siens là où pleuraient les balles, là où l'obus éclatait. Ils allaient relever nos blessés. Non, ils ne placèrent jamais la perfection du patriotisme, l'héroïsme du dévouement dans le soin de conserver leur précieuse existence vivre de la patrie ne fut jamais leur devise, comme le prêtre et le soldat ils crurent qu'il valait mieux vivre et mourir pour elle.

Vous les avez vus conduire leurs élèves à d'autres luites, à d'autres combats, et sur ces champs de bataille où la balle ne siffle pas, où l'obus n'éclate pas, mais où les adversaires étaient juges de la victoire, les élèves de ces ignorantins, dont certains voudraient rire, n'étaient pas les seconds.

Aussi, vous n'avez pas été troublés parce que ces maîtres capables de mourir pour la patrie, ces maîtres vainqueurs dans tous les concours, mettent Dieu à la base et au sommet de l'éducation, et font du catéchisme le fondement et la règle de leur enseignement.

Que dis-je ? mais c'est précisément parce qu'ils vous ont paru désirables. Chers habitants de Puy-l'Évêque, ce n'est pas vous qui ne comprendrez pas ce que les payens avaient compris, ce que les Plutarque et les Cicéron disaient si bien. Oui, vous comprenez que si une cité peut subsister sans murs, sans édifices, elle ne saurait exister sans Dieu. Vous avez compris que la fidélité à Dieu est la plus sûre, la seule garantie sûre de l'accomplissement de tous les devoirs et vous avez voulu que vos enfants le comprennent aussi.

Votre choix était fait et voici que les résultats viennent justifier la sagesse de vos appréciations ; vous êtes fiers de votre école et vous avez raison de l'être. Quel développement, quel rapide progrès !... Je n'ai pas besoin de le dire, vous le voyez, vous le touchez !... Vous saurez la garder cette brillante école, vous ne laisserez pas ravir à votre ville cet ornement et cette force.

chœur les chanoines psalmodier comme en temps ordinaire. A Mouza, comme à Milan, le clergé était dévoué à l'anti-pape Nicolas V, et persuadé que Jean XXII avait été légalement déposé, et se souciait peu de l'excommunication lancée par lui.

Ermelinde hésita un moment avant d'entrer, mais elle raisonna ainsi : Je ne viens ici que pour y trouver un asile, j'y viens, comme j'irais dans une maison quelconque. Et sans faire de révérence, ni de signe de croix, elle s'assit sur un banc, et fit asseoir Béatrix à ses côtés.

A cette vue, la mère de Laurette se sentit enflammer d'indignation. Un de ses fils appelé Bernard avait appris d'un moine schismatique de St-Ambroise quelques sentences pédantesques et les lui avait répétées. Elle fit agenouiller sa fille qui allait imiter ses maîtresses et lança un regard terrible à son mari qui se tenait debout, les mains derrière le dos et s'amusant à contempler les peintures de la voûte. Enfin, ne pouvant plus contenir sa colère, elle se mit à murmurer entre ses dents :

— Quelle honte ! entrer dans une église, comme dans une écurie !

— Taisez-vous ! lui murmura Laurette à l'oreille. Si nos maîtresses vous entendaient !

— Je veux parler, et tu ferais mieux

Et vous, mes chers enfants, vous vous sentirez chaque jour pénétrés d'une plus vive reconnaissance pour vos bons parents qui vous ont assuré le bienfait inestimable d'une instruction solide, d'une éducation chrétienne ; vous redoublez d'efforts pour profiter de tous les avantages que vous offre cette précieuse école ; votre application, votre docilité, votre bonne volonté, rendront la tâche facile à vos excellents maîtres. Chrétiens fermes et courageux, citoyens généreux et dévoués, vous serez la consolation et la force de vos familles, l'honneur de la cité, la force de la patrie.

TROISIÈME CONSEIL DE GUERRE DE PARIS
Affaire du capitaine Grimal.

Parmi ceux que la justice militaire avait, ces derniers temps, chargés de la pénible et délicate mission d'occuper le siège du ministère public, un jeune commissaire du gouvernement, à la parole facile et élégante, intelligent, travailleur, ferme en même temps que modéré, s'était vite révélé aux juges des conseils de guerre. Rien ne l'effrayait, et à une époque où la juridiction militaire avait à examiner tant d'affaires, le capitaine Grimal avait rendu de véritables et signalés services par le zèle qu'il témoignait et l'activité qu'il déployait.

Il paraît pourtant qu'il avait bien quelques défauts. Il fréquentait assez assidûment les cafés et s'était créé des besoins absolument disproportionnés à ses ressources. C'est là un des premiers points que note le ministère public et qu'il convient de retenir.

Cela dit, il résulte de l'information que les différentes pièces saisies au domicile ou sur la personne de ceux qui avaient de près, ou de loin, participé à l'insurrection étaient mises dans une pièce *ad hoc* où le capitaine Grimal, en sa qualité de commissaire du gouvernement, avait pu en prendre communication. Parmi ces pièces se trouvait le *Carnet de Rochefort*, qui offrait, à ce qu'il paraît, un intérêt tout particulier, et que le capitaine Grimal avait eu au moins la curiosité de lire et consulter. Il s'en était donc attribué, si non la propriété, du moins la possession provisoire. — Il en avait même confié des extraits importants au journal *l'Autographe*.

Un jour (et c'est là l'intérêt de la remarque que nous faisons plus haut avec l'information), le capitaine Grimal avait grand besoin d'argent ; parmi ses relations, il avait un sieur Caillères qui, paraît-il, lui avait demandé de lui prêter le carnet de Rochefort. — Était-ce une coïncidence ? Était-ce une convention entre les deux amis ? Le capitaine Grimal, à ce moment, emprunta une somme de 50 fr. au sieur Caillères ! On comprend, assurément, combien est grave la question qui se pose aux juges du conseil de guerre.

Le Conseil est présidé par M. le

de dire quelques oraisons. Et ton père qui est là à regarder en l'air comme un hibou.

— Allons, taisez-vous ! répétait la fille ; priez si vous voulez, mais laissez-moi tranquille.

— Non, je ne veux pas me taire. C'est une honte de voir des chrétiens se tenir ainsi dans une église. Si tu avais entendu ce que disait hier ton frère ! Mais on ne veut pas l'écouter.

Laurette, voyant que ses réponses ne faisaient qu'augmenter l'exaspération de sa mère, prit le parti de garder le silence ; et la vieille commença à baisser le ton et finit par se taire.

Béatrix était tout émue à la pensée de voir bientôt Ottorino. Était-ce crainte ou désir ? Je l'ignore. Mais toutes les fois qu'elle entendait ouvrir les portes de l'église, elle se disait : c'est lui et elle sentait le sang lui monter au visage et un léger frisson parcourir son corps. Elle écoutait le bruit qu'on faisait en s'avançant, elle croyait reconnaître le pas de son père et un autre pas bien connu. Elle respirait à peine, son cœur battait à tout rompre, et quand elle avait reconnu que ceux qu'elle attendait n'étaient pas arrivés, elle se sentait ranimée, elle relevait la tête pour éprouver les mêmes tourments, les mêmes angoisses si la porte

colonel Dufour d'Antiste, qui dirige les débats d'une façon très-remarquable ; il est en outre composé d'un lieutenant-colonel, de quatre chefs de bataillon et d'un capitaine. On sait en effet que l'accusé était capitaine.

M. Romain, chef de bataillon, commissaire du gouvernement près le 1^{er} conseil, occupe le siège du ministère public.

M^e Jardel, avocat du barreau de la cour de Paris, est assis au banc de la défense.

M. le président procède à l'interrogatoire de l'accusé. La défense de celui-ci se borne presque à la prétention qu'il formule énergiquement de n'avoir jamais essayé de vendre le carnet, et d'avoir fait, au contraire, tous ses efforts pour en redevenir possesseur après s'en être dessaisi.

Malheureusement, il résulte de certaines dépositions entendues qu'il n'en est pas tout à fait ainsi, que le carnet a circulé de mains en mains, qu'il a été sinon acheté absolument par M. Caillères, au moins offert à lui et à d'autres par l'accusé, que, dans tous les cas, celui-ci l'a détourné.

M. le commissaire du gouvernement résume les charges de l'accusation. Il fait connaître les antécédents de l'accusé, qui sont loin d'être excellents, et il requiert une répression sévère.

M^e Jardel se lève et, après quelques paroles pleines d'émotion, dans lesquelles il essaye de relever le passé de son client, il demande au conseil s'il est possible d'appliquer l'art. 173 à l'accusé, et cela en fait et en droit.

Le conseil de guerre condamna le capitaine Grimal à cinq ans de prison et à dix ans d'interdiction de ses droits civils.

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris, 24 août.

On connaît aujourd'hui le résultat du renouvellement des bureaux des conseils généraux. Les républicains ont obtenu 39 sièges présidentiels, les constitutionnels 5 et les monarchistes 41. Les républicains ont perdu un siège dans la Haute-Marne, mais ils en ont gagné 7, dans l'Aube, l'Aude, le Lot, le Lot-et-Garonne, Seine-et-Marne, la Haute-Vienne et les Vosges.

Les nouvelles du théâtre de la guerre sont à peu près nulles. On sait seulement que la bataille continue toujours sous les murs d'Alzinzatz.

Bourse de Paris

Cours du 24 août.

Rente 3 p. %..... 71.65
— 4 1/2 p. %..... 104.00
— 5 p. %..... 106.05

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 23 Août	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.760 »	3.710 »
Crédit foncier.....	750 »	748 75
Orléans-Actions...	1.065 »	1.060 »
Orléans-Obligations.	329 »	328 »
Suez.....	536 »	535 »
Italien 5 %.....	72 80	73 »

s'ouvrait de nouveau.

Soudain, le chant monotone des chanoines qui psalmodiaient derrière l'autel fut couvert par un grand tumulte qui se fit entendre sur la place. Ceux qui sont dans l'église se retournent ; quelques-uns se lèvent et sortent ; les chanoines se taisent, un d'eux vient regarder ce qui se passe dans l'église et, voyant que tout est tranquille, fait recommencer l'office. Mais tout-à-coup les portes volent en éclats et un flot de peuple, comme un fleuve qui brise ses digues, se précipite dans l'église de St-Jean, armé de bâtons et de pierres.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

24 août 1876 (35).

MARCO VISCONTI

HISTOIRE DES TROIS CENTS

Par Tommaso GROSSI (1)

CHAPITRE HUITIÈME.

(Suite.)

Ermelinde lui avait ainsi rendu toute sa première tendresse, et elles passaient en causeries familières tout le temps du voyage.

Mais le comte, effrayé par le récit des deux pêcheurs, commença à songer à ce que pouvait contenir cette lettre qui lui était destinée. Qui sait ? Peut-être quelque grave événement était arrivé à Milan, et Ottorino l'avertissait de ne pas s'y rendre ?

Il se résolut à aller à Mouza pour y consulter le jeune homme.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Ils arrivèrent sur la place St-Jean, de Mouza à l'heure de vêpres, et y virent une grande foule rassemblée autour d'un prêtre qui, debout sur un banc, prêchait avec beaucoup de chaleur. Le peuple, à la vue de la caravane, abandonna l'orateur et courut au-devant des voyageurs pour savoir qui ils étaient, d'où ils venaient, où ils allaient ; si bien qu'en un instant ces derniers se trouvèrent enveloppés de tout côté par une masse de curieux importuns.

Ermelinde s'aperçut que l'église était ouverte. Pour échapper aux regards indiscrets de la foule, elle dit à son mari :

— Pendant que vous irez à la recherche d'Ottorino, nous vous attendrons là-dedans ; faites vite, car il faut tâcher d'être à Milan avant la nuit.

— Vous voulez entrer dans une église en temps d'interdiction, dit le comte à demi voix, dans la crainte d'attirer sur lui la colère de la populace.

Ermelinde, sans s'arrêter à ce scrupule, prit Béatrix par la main, se fit accompagner de Laurette, de Marianne, mère de Laurette et du faconnier, et entra dans l'église.

Le grand autel était paré, les lampes étaient allumées et on entendait dans le

(1) Traduit de l'italien par un membre de la Société des Lettres du Lot.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, est pour une jeune fille ou une jeune mère, le cadeau le plus utile qu'on puisse lui faire. C'est en même temps le plus profitable au donateur, puisqu'en paraissant 52 fois par an, vient chaque semaine rappeler à l'abonnée le souvenir de la personne à qui elle doit cet abonnement.

Publiée par la maison Firmin-Didot, dont le nom est une garantie de la moralité et de la bonne exécution du journal, la *Mode illustrée* en 16 années d'existence, par l'exactitude et le nombre de ses patrons, par le fini de ses gravures, la clarté des explications, par les conseils éclairés de sa directrice M^{me} EMBLINE RAYMOND, conseils s'adressant à toutes les conditions de fortune et toutes les circonstances de la vie, a obtenu un succès sans précédent jusqu'ici.

Essentiellement journal de la famille, ennemi d'un luxe exagéré, rejetant impitoyablement toute annonce et réclame fallacieuse, la *Mode illustrée* a toujours eu pour but de donner à ses abonnés le goût d'une élégante simplicité renfermée dans les bornes d'une sage économie, et de leur apprendre, par une bonne entente de la vie intérieure, à ne pas se livrer à des dépenses au-dessus de leur position; c'est ce but moral qui a fait la force et le succès de la *Mode illustrée*. C'est par là que ce journal doit s'imposer à toutes les familles.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT et C^o, 56, rue Jacob, à Paris.

Prix pour les départements :
1^{re} édit. 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. 4^e — avec une gravure colorée chaque numéro :
3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.

La Chanson du jour illustrée. Le Conservatoire Populaire du Chant, tels sont les titres de deux charmantes publications hebdomadaires accueillies avec un sympathique empressement par les artistes et les amateurs de chant.

Le succès bien mérité de ces deux revues musicales grandit chaque jour : l'une publie les Œuvres des principaux compositeurs modernes, l'autre les Œuvres anciennes des compositeurs célèbres.

L'éditeur, GUSTAVE AVOCAT, 27, Faubourg-Montmartre, que nous félicitons de son heureuse initiative à su résoudre le problème de la bonne musique à bon marché, en disant à ses lecteurs *Cinquante-deux compositions avec l'accompagnement de piano*, devenues presque populaires, pour le prix vraiment incroyable de 5 fr.

Nous sommes convaincus que la *Chanson du Jour* et le *Conservatoire populaire du Chant* ont leur place marquée dans toutes les maisons où l'on tient à être au courant des Nouveautés à succès et à se former

une jolie bibliothèque des Œuvres célèbres des grands compositeurs de musique.

En vente chez GIRMA libraire à Cahors.

L'Exposition illustrée de Philadelphie
— The Philadelphia Exhibition illustrated.
— Se publie sous ce double titre : une revue bi mensuelle, publiée en français et en anglais dans le format des grands journaux illustrés. Nous engageons nos lecteurs à demander, par carte postale, le premier numéro de cette intéressante et curieuse publication, mise en vente non-seulement à Paris, mais encore à Londres, Bruxelles, Genève et Philadelphie.

LE PIANO-REVUE

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs le PIANO-REVUE, dont le numéro de juin, aussi bien que le numéro de mai, sera apprécié dans toutes les familles où la belle et bonne musique est en honneur.

Les collaborateurs de ce recueil élégant sont les grands maîtres de l'art, les noms les plus justement populaires de ce temps. Depuis les plus récentes nouveautés jusqu'aux grands chefs-d'œuvre classiques, tous les genres sont représentés dans cette publication de manière à satisfaire tous les goûts.

Le PIANO-REVUE est encore, dans la musique, le dernier mot de l'art, de la belle édition et de l'économie.

Chaque mois il donne de quinze à vingt morceaux choisis de Piano, en grand format, au prix de 2 francs; et l'abonnement annuel, fixé à 20 francs, comprendra plus de deux cents morceaux.

Le but, éminemment artistique du PIANO-REVUE mérite donc tous les éloges, car il répond à un besoin de notre époque, en mettant en lumière et à la portée de tous la musique de toutes les écoles et de tous les compositeurs estimés.

Aussi le PIANO-REVUE, dont les bureaux d'abonnement se trouvent à Paris, 6 (bis), rue du Quatre-Septembre, est le bienvenu dans toutes les familles.

100 FR. DE MUSIQUE POUR 2 FR.
Piano-Revue journal mensuel du Pianiste.

Opéras, Opérettes, Variations, Quadrilles, Valses, Polkas, Réveries, inédits, modernes et classiques des MEILLEURS MAÎTRES.

Abonnement : 20 francs par an en mandat; plus de 200 morceaux choisis de PIANO en grand format.

Numéro de juin (18 morceaux) : 2 fr. ou timb., envoi franco. — Paris, 6 bis, rue du Quatre-Septembre.

Trollat, brigadier de gendarmerie à Sabadel (Lot), fait connaître au public, de ne point prêter aucune somme d'argent ni faire crédit à son fils Adolphe, âgé de 17 ans.

SOUSCRIPTION DES ACTIONS de la COMPAGNIE Française DU TÉLÉGRAPHE

DE PARIS A NEW-YORK
Statuts passés devant M^e Dufour, notaire à Paris les 25 juillet et 9 août 1876.

Capital SOCIAL : 33 MILLIONS de Fr. DIVISÉS EN 66,000 ACTIONS DE 500 FRANCS CHACUNE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. Pouyer-Quertier, G. O. ✱, ancien Ministre des finances, Sénateur, Président ;
- De Dompierre-d'Hornoy, G. O. ✱, Vice-Amiral, ancien Ministre de la Marine, Sénateur, Vice-Président ;
- Comte d'Hespel, sénateur ;
- Comte de Valon, ancien député, conseiller général de l'Eure ;
- Le Marquis de La Roche-Lambert, ✱, trésorier-payeur général ;
- Le Comte de Lambertye ;
- Emile Gallet, O. ✱.

De Chauvin, ingénieur-électricien ;

OBJET DE LA SOCIÉTÉ

La Compagnie a pour objet la création et l'exploitation d'une communication télégraphique entre la France et l'Amérique.

Le droit d'établir cette communication a été accordé à M. Pouyer-Quertier par le gouvernement français.

En 1867, un câble a été établi entre Brest et Duxbury (près Boston), mais la Société qui le possédait l'a vendu avec un bénéfice considérable et, depuis lors, toutes les lignes qui relient l'Europe à l'Amérique appartenant à des Compagnies anglaises, l'intérêt de notre commerce et de nos relations extérieures nécessite la création nouvelle.

RENDEMENT

Le bénéfice peut s'évaluer d'après les recettes réalisées dans les 12 derniers mois par les lignes anglaises.

Ces recettes s'élevèrent en moyenne à plus de 50,000 fr. par jour.

La Compagnie directe, avec un seul câble, fonctionnant sans interruption depuis cinq mois au milieu des cinq autres câbles anglais, a perçu 1,437,600 fr., ce qui, dans cette proportion de recettes, lui assure 3,450,000 fr. après les 12 premiers mois de son exploitation.

La Compagnie française, entourée de garanties exceptionnelles, est en droit de compter sur un résultat semblable, et l'extension sans cesse croissante des communications lui fait espérer à courte échéance la possibilité de réaliser des bénéfices supérieurs à 40 0/0.

De plus, il résulte des études faites et

des pourparlers sérieusement engagés, qu'avec les 33,000,000 de fr. demandés, la Compagnie française pourra :

- 1^o Entrer en jouissance de son câble dans le courant de l'été prochain;
- 2^o Avoir une ligne terrestre américaine dont elle n'aura point à payer l'entretien pendant 20 ans;
- 3^o Conserver un fonds de roulement suffisant pour la marche de ses opérations.

Des mesures seront prises pour que les constructeurs avec lesquels on traitera, soient responsables de la pose du câble.

Enfin, par suite des alliances sagement préparées, la Compagnie pourra commencer son service quelques semaines après sa constitution, et sera, autant qu'il est possible, à l'abri des chances d'interruption.

La souscription sera ouverte à Paris Le MARDI 22 AOUT de 10 h. à 4 h. A LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 72, rue de la Victoire

VERSEMENTS

En souscrivant	50 fr.
A la répartition	75 »
Le 15 octobre 1876	125 »
Le 15 janvier 1877	125 »
Le 15 avril suivant	125 »
Total	500 fr.

Les souscripteurs auront, à toute époque, à partir de la répartition, le droit d'anticiper tout ou partie de versements, avec escompte calculé à 0/0 l'an.

Toutes les formalités seront remplies pour l'admission à la cote officielle de la Bourse.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vingt-huit ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastralgies, glaires, vents, agueurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 80,000 cures nouvelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Calcestrart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

N^o 19,842 : M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulents, spasmes et nausées. — N^o 46,270 : M.

Robert, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 23 ans. — N^o 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 par jour pendant huit ans. — N^o 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie, de la vessie, et des membres, par suite d'excès de la jeunesse.

Cure n^o 80,416.

M. le docteur F.-W. Beneke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, dit :

» Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière du Barry.

» L'enfant, dans son quatrième mois souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continus qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière a complétement rétabli sa santé en six semaines de temps.»

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 42 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25; de 575 grammes, 60 fr. — Du Barry et C^o, 20, place Vendôme, Paris. — Dépôt à Cahors: Vinel, pharmacien et Bénech-Bigourdan, épiciers.

VALS (ARDÈCHE)

Applications spéciales de six sources minérales autorisées par l'Etat et l'Académie de médecine :

- Saint-Jean.** Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac.
- Magdeleine.** Maladies du foie, des reins, de la gravelle et du diabète.
- Précieuse.** Appareil biliaire, catarrhes hépatiques, jaunisse, gastralgie.
- Désirée.** Constipation, incontinence d'urine, catarrhes, coliques néphrétiques.
- Rigolette.** Pâles couleurs, hystéries, lymphatisme, marasme, névroses.
- Dominique.** Souverain contre les maladies de la peau, asthme, catarrhe pulmonaire, chlorose, anémie, débilité.

Détail : dans tous les dépôts d'eaux minérales et les pharmacies, à 0.80 cent. la bouteille.

Les expéditions directes se font par caisse de 50 et 24 bouteilles aux prix de 30 et 15 fr. prises à Vals. Toutes les demandes doivent être adressées à LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX A VALS (Ardèche), sous risque de fausse distribution et ses conséquences.

Nous engageons nos lecteurs à voir aux Annonces le combiné musical et littéraire offert par la maison Abel PILON, de Paris.

On demande des représentants Pour tous les articles et extraits non signés. Le propriétaire-gérant A. Layton.

A céder pour cause de Départ

UN ÉTABLISSEMENT DE

PÂTISSERIE, CONFISERIE

RUE FÉNELON, A CAHORS

Un des mieux achalandés de la ville, et faisant annuellement dix-huit mille francs d'affaires, et ayant encore huit ans de bail à courir.

S'adresser pour traiter à M. GUIRAUD qui en est le propriétaire, et qui donnera des facilités pour le paiement.

VICTOR HUGO

QUATRE-VINGT-TREIZE

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Par MM. G. BRION, BODMER, LANÇON, D. VIERGE, E. MORIN, ÉMILE BAYARD, FÉRAT, LIX, D. MAILLARD, H. SCOTT, GILBERT, ETC.

La Livraison, 10 centimes. — La Série, 50 centimes.

L'OUVRAGE COMPLET FORMERA 60 LIVRAISONS ET 12 SÉRIES

Il paraît 2 livraisons par semaine, chaque lundi et jeudi.

Eugène HUGUES, Editeur, rue du Hasard-Richelieu, 8

Et chez tous les libraires de Paris et des Départements.

LE BIEN PUBLIC

DE PARIS
Journal quotidien, politique et littéraire
LE PLUS VARIÉ DES JOURNAUX SÉRIEUX
Informations rapides et précises
Expédié par les trains poste du soir

PRIMES EXCEPTIONNELLES
La Réforme économique,
Le Journal des Jeunes Mères,
La Vie domestique, etc.

DÉPARTEMENTS
Trois mois : 15 fr. | Six mois : 30 fr. | Un an : 60 fr.
Un Numéro : 45 centimes

ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS
Sur demande par lettre affranchie
Paris, Rue Coq-Héron, 5

AVIS

On demande une personne intelligente, honnête et connaissant l'agriculture pour aller gérer une propriété dans les colonies.

Inutile de se présenter si on ne peut pas donner de sérieuses garanties.

S'adresser, pour traiter, à M. Pelissié-Mirandol, à Albas (Lot).

A vendre ou à louer

En bloc ou à parcelles.

Une maison et cour sur la place de Labastide-Morat, en face de la Halle, centre des affaires, occupée depuis plus de quarante ans par un commerce d'épicerie, fers, fontes, mercerie, quincaillerie, etc., tenu depuis fort longtemps par M. Brunet de Laroque-des-Arcs et aujourd'hui par M. Villars.

S'adresser pour traiter à M^e Broglières, notaire à Labastide-Morat. On donnera les plus grandes facilités pour le paiement.

LA NATIONALE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
Établie à Paris, r. de Grammont, et r. du Quatre-Septembre, 18
Anciennement Compagnie Royale
Fonds de garantie : 130 millions
Constitution immédiate d'un capital payable au décès de l'Assuré
PAR L'ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ÉNTIÈRE
Participation dans les bénéfices de la Compagnie.
Augmentation du revenu PAR LA RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE

Capitaux payés aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie.	33,009,563 fr.
Arrérages payés aux Rentiers.	135,371,154 fr.
Bénéfices payés aux Assurés en cas de décès pour la vie entière.	14,408,052 fr.

S'adresser pour les renseignements, à MM. Bénech, à Cahors; Puel, à Figeac; Lacambre, à Gourdon; Bap^{te} Planion, à Souillac.

CRÉDIT GÉNÉRAL

POUR L'ACQUISITION DE LA LIBRAIRIE ET DE LA MUSIQUE
CINQ FRANCS PAR MOIS
JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUISITION

Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessous.

ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris

- EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE
- La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr.
 - Missale Romanum, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr.
 - Les Évangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement relié. 700 fr.
 - DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr.
 - Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr.
 - Géographie. Dernière édition, par Malte-Brun fils, 8 vol. in-8^o, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr.
 - Causes célèbres illustrées, 7 vol. 49 fr.
 - Art pour tous, par C. Sawagoot, 13 vol. cartonnés. 390 fr.
 - PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8^o. 120 fr.
 - BREHM. La Vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes. 4 vol. in-8^o. 42 fr.
 - L'Ecole normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8^o. 65 fr.
 - BALZAC. Seule édition complète, nouvelle et définitive, publiée par Michel Lévy frères. 24 vol. in-8^o. 180 fr.
 - CHATEAUBRIAND. Œuvres illustrées, 9 gros vol. in-8^o Jésus. 400 fr.
 - MUSSET (Alfred de). Œuvres complètes, grande édition, avec illustrations de Bida. 10 magnifiques vol. in-8^o. 80 fr.
 - MICHAUD. Biographie, 45 volumes in-8^o. 360 fr.
 - MARTIN (Henry). Histoire de France, 17 vol. in-8^o avec gravures. 118 fr.
 - LAMARTINE. Correspondance, Mémoires et Poésies, le tout inédit, 7 volumes in-8^o. 52 fr. 50
 - LAROUSSE. Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle, 15 vol. 600 fr. 20 francs par mois.
 - DURUY. Histoire de France populaire et contemporaine, 8 vol. in-4^o illustré. 60 fr.
 - SEGUR (de). Histoire universelle, 7 vol. 37 fr. 50
 - DANGEAU. Journal de l'histoire de la cour de Louis XIV. 49 vol. in-8^o. 114 fr.
 - LUNES (de). Mémoires sur la cour de Louis XV, 17 vol. in-8^o. 102 fr.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris : Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc.
La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur les catalogues.
Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, doigtée par Moscheles : Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 11 volumes grand format. Prix : 80 fr. Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

OCCASION

A VENDRE
UNE EXCELLENTE MACHINE
DU MEILLEUR MODÈLE
à fabriquer les Eaux gazeuses
Ensemble ou séparément environ 200 syphons.
S'adresser au bureau du Journal.

